

*Brevets—Loi*

Je ne fais pas souvent allusion au ministre de la Consommation et des Corporations (M. Andre), mais il a répondu à de nombreuses questions quant aux raisons pour lesquelles le gouvernement a présenté cette mesure en mentionnant des documents de travail de l'ancien Cabinet libéral qui proposaient cette même politique.

Les auteurs de l'exposé paru dans *This Magazine* sur la participation des multinationales pharmaceutiques à ce processus d'élaboration de politiques ont dit ce qui s'était passé dans les coulisses, derrière votre fauteuil, monsieur le Président, entre le ministre de la Consommation et des Corporations et le critique du Parti libéral en matière de politique de santé, qui a aussi beaucoup travaillé sur le projet de loi C-22.

Il a été entendu derrière votre fauteuil que le gouvernement devait aller de l'avant avec cette politique. Ils ont dit que si la politique était appliquée, les seuls députés qui protesteraient seraient les néo-démocrates. C'est ainsi qu'il y a eu collusion pour présenter cette politique à laquelle le Parti libéral s'oppose maintenant, jusqu'à présent du moins.

Si la situation décrite par mon collègue est exacte, je trouve que c'est une véritable honte. Le Parti libéral nous montre une fois de plus ses vraies couleurs. Il est à la solde des multinationales pharmaceutiques tout autant que ceux qu'il dénonce aujourd'hui. Les députés libéraux parcourent le pays depuis 18 mois pour critiquer cette politique, tentant de leurrer les Canadiens et de leur faire croire que le parti libéral fera leur salut en renversant cette politique. Ils ont fait volte-face et ont fini par céder pour des motifs fort douteux.

En fait, le député libéral qui a pris la parole il y a quelques instants a accusé le gouvernement de malhonnêteté intellectuelle parce qu'il veut faire adopter le projet de loi C-22 tout en sachant qu'il ne sert pas les intérêts des Canadiens. Si ce que mon collègue de Nickel Belt nous a dit ce soir se confirme,

je suis sûr, monsieur le Président, que vous aurez de nos nouvelles au cours des prochains jours. Nous demanderons s'il n'y a pas eu atteinte aux droits et privilèges de tous les députés parce qu'un parti aurait conclu un accord avec des sociétés qui n'agissent pas dans le sens des intérêts des consommateurs canadiens.

**M. le vice-président:** La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote.

**M. le vice-président:** Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**M. le vice-président:** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**M. le vice-président:** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**M. le vice-président:** A mon avis, les oui l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

**M. le vice-président:** Convoquez les députés.

● (1940)

*Pendant l'appel du timbre:*

**M. le vice-président:** Le leader parlementaire de l'opposition, au nom du whip de l'opposition officielle, me prie de reporter le vote après la période des questions demain.

Comme il est 19 h 44, la Chambre s'ajourne à 11 heures demain, conformément au paragraphe 3(1) du Règlement.

(La séance est levée à 19 h 44.)